

URB 6291 **Stratégies et pratiques de mise en œuvre**

Hiver 2021

Description

Stratégies de mise en œuvre de plans et programmes et conduite de projets d'urbanisme mettant en jeu des outils juridiques, financiers et organisationnels. Analyse de pratiques opérationnelles dans divers contextes d'urbanisation. Stratégies et plans d'action, maîtrise foncière, réglementation, mesures incitatives, mesures contractuelles, financement et fiscalité, mesures organisationnelles, mesures de suivi et d'ajustement. Rôles respectifs et pouvoirs des secteurs public et privé. Analyse appliquée à diverses problématiques : cohérence entre transport et urbanisation, maîtrise foncière, requalification d'espaces publics, réhabilitation de sites et mise en valeur des milieux naturels et du patrimoine. (préalable URB 6287)

**Enseignement entièrement à distance/en ligne (EL)
en mode synchrone le lundi de 9h00 à 12h00.**

<https://registraire.umontreal.ca/etudes-et-services/horaire-des-cours/modes-denseignement-automne-2020/>

Responsable : Gérard Beaudet, professeur titulaire
gerard.beaudet@umontreal.ca

L'institution municipale, telle que nous la connaissons aujourd'hui, remonte au milieu du XIX^e siècle. Sous le Régime français et durant les premières décennies du Régime britannique, l'organisation du territoire est sous la responsabilité des autorités coloniales (gouverneurs, intendants) de fonctionnaires (juges de paix, grands voyers) et des seigneurs. Dans son célèbre rapport qui fait suite aux insurrections de 1837-38, Lord Durham soutient d'ailleurs « [qu]on peut considérer comme une des causes principales de l'insuccès du gouvernement représentatif et de la mauvaise administration du pays l'absence totale d'institutions municipales qui donneraient au peuple une certaine autorité sur les affaires régionales »¹.

¹ Durham, John George Lambton (1839/1990) *Le rapport Durham*, Typo, p. 123.

Après d'éphémères épisodes de vie municipale, les villes de Montréal et de Québec sont définitivement incorporées en 1840. La même année, les paroisses ou townships d'au moins 300 habitants sont constitués en corporations municipales. Remaniées en 1845 et 1847, ces instances retrouvent leur statut premier en 1855, alors que sont aussi créées les municipalités de comté, de villes et de villages. Le système municipal québécois actuel trouve ses origines dans cet *Acte des municipalités et des chemins du Bas-Canada*, adopté dans l'année qui suivit l'abolition du régime seigneurial, mis en place en 1627.

En 1867, la Loi constitutionnelle attribue aux provinces une compétence exclusive en matière d'institutions municipales, ce qui fera dire à Maurice Duplessis, quelque soixante-dix ans plus tard, que les municipalités québécoises sont les « filles de la Province ». Destiné à encadrer le fonctionnement et les initiatives des municipalités, un premier code municipal entre en vigueur en 1870. En 1876, le gouvernement du Québec adopte l'*Acte des clauses générales des corporations de ville* (devenu en 1908 la *Loi sur les cités et villes*) dont l'objectif est de donner plus de pouvoirs à certaines catégories de municipalités. Un ministère de tutelle – les Affaires municipales – est créé en 1918. Au fil des décennies, les municipalités devront également apprendre à composer avec plusieurs autres ministères, dont ceux des Transports, des Affaires culturelles, de l'Éducation, des Richesses naturelles, de l'Environnement et de la Santé.

Les municipalités sont d'emblée responsables de ce qu'il est convenu d'appeler les services à la propriété : construction et entretien des routes, chemins, rues et ruelles, mise en place des réseaux d'aqueduc et d'égout, protection incendie, etc. La révolution industrielle et urbaine qui s'amorce au milieu du XIX^e siècle obligera toutefois bon nombre de villes à relever des nombreux autres défis, notamment en matière d'utilisation du sol, d'habitation, de transport, de salubrité et de santé publique. Dotée à ces fins de pouvoirs d'emprunt, de taxation et de réglementation, la municipalité sera incidemment utilisée par des propriétaires fonciers et des promoteurs immobiliers comme levier de développement de leurs affaires, ce qui ne sera pas sans poser divers problèmes de viabilité économique et de moralité. Ce seront autant d'occasions de rappeler aux municipalités qu'elles sont les créatures du gouvernement provincial. Elles n'en voient pas moins leurs responsabilités s'accroître au gré des dictats du gouvernement et des revendications des citoyens.

Depuis la fin des années 1950, les municipalités québécoises ont été confrontées à de nouveaux défis : lutte aux taudis, accroissement exponentiel du parc automobile, tertiarisation de l'économie, multiplication de friches industrielles, grands projets immobiliers menés tambours battants, étalement urbain, reconquête des berges des cours d'eau, redéveloppement de sites contaminés, patrimonialisation des cadres bâtis, verdissement des quartiers anciens, vieillissement et désuétude des grands équipements collectifs, valorisation du transport collectif, prise en compte des risques environnementaux, vieillissement de la population, diminution des ressources financières, etc. Elles ont donc dû revoir leurs façons de faire et mettre en place de nouveaux moyens d'action, que ce soit en

termes de planification, de réglementation, de financement ou d'intervention sur le terrain². Elles ont, pour arriver à ces fins, pu parfois compter sur divers partenariats avec le gouvernement québécois et ses ministères, des organismes publics (Société d'habitation du Québec, Société canadienne d'hypothèques et de logement, Société immobilière du Canada, Autorité régionale de transport métropolitain, Hydro-Québec, etc.), des organismes à buts non lucratifs (Corporations de développement économique et communautaire, Fondation Rues principales, Groupes de ressources techniques, etc.) ou des entreprises privées (promoteurs immobiliers, entreprises de services techniques, etc.).

De nos jours, la combinaison des crises économique, énergétique, environnementale et de la gouvernance oblige les municipalités à revoir leurs façons de faire. Le défi est de taille et ne sera adéquatement relevé que par l'innovation.

CONTENU DU COURS

Le cours proposera d'entrée de jeu une mise en perspective à caractère historique destinée à faire ressortir les enjeux et les défis de l'intervention municipale en matière d'urbanisme, de même qu'à l'évolution conséquente des moyens d'intervention. Il sera question de :

- l'urbanisme du Prince ;
- des grands technocrates : Haussmann, Robert Moses *et alii.* ;
- de la municipalité comme levier de développement ;
- de l'urbanisme *ante* LAU ;
- des enjeux et défis actuels et
- d'exemples de grands projets.

Dans un deuxième temps, on s'intéressera, en contexte québécois, aux outils de planification, d'encadrement réglementaire, de maîtrise foncière, de financement, de maîtrise d'œuvre et de partenariat, ainsi qu'aux modalités de leurs articulations. On s'attardera ensuite à des exemples de stratégies, de programmes, de projets et de pratiques diverses mis en œuvre au cours des dernières décennies par des municipalités québécoises de différentes tailles. Il sera notamment question de :

- Création d'unités de voisinage
- Réaménagement de friches industrielles
- Revalorisation de quartiers anciens
- Valorisation de zones d'emplois manufacturiers
- Arrimage urbanisation et transport collectif – projet TOD
- Création de parcs linéaires et de réseaux verts
- Protection et valorisation du patrimoine

² Beaudet, Gérard et Richard Shearmur (2019) *L'innovation municipale : Sortir des sentiers battus*, PUM.

Protection et valorisation des rives des cours d'eau
Revitalisation commerciale
Revitalisation urbaine intégrée

Ces présentations seront assumées par des professionnels qui ont été, à divers titres, au cœur des démarches dont il sera question.

APPRENTISSAGES VISÉS

Se familiariser avec l'ensemble des outils, stratégies et pratiques de mise en œuvre dont peuvent faire usage les municipalités du Québec ;

Développer une vision intégrée des politiques, programmes et projets favorisant une mobilisation optimale des outils, stratégies et pratiques de mise en œuvre ;

Comprendre l'intérêt, la portée et les limites de l'urbanisme de modèles ;

Savoir arrimer les outils, stratégies et pratiques de mise en œuvre aux contextes spécifiques d'intervention (type de projet, nature et importance relative des défis et des enjeux urbanistiques, taille des municipalités, disponibilité des ressources professionnelles et financières, conjoncture locale et régionale, etc.).

APPROCHE PÉDAGOGIQUE

Enseignement magistral
Présentation d'exemples par des professionnels invités
Discussions
Présentation des travaux d'équipe

CALENDRIER

Séances du 11, 18, 25 janvier et du 1^{er} février
Mise en contexte historique et examen de la boîte à outil de l'urbaniste québécois

Séances du 8, 15 et 22 février et du 8, 15, 22 et 29 mars
Présentations par des professionnels invités

Séance du 12 avril
Retour sur les présentations

Séances du 19 et 26 avril
Présentation des travaux d'équipe

Urb 6291 Stratégies et pratiques de mise en œuvre

ÉVALUATION

L'évaluation comportera deux volets. Le premier consistera en un examen de 8 projets présentés dans la revue *Urbanité* <https://ouq.qc.ca/revues/> afin d'identifier les stratégies et les outils mis en œuvre par les responsables. Le document (\pm 2 500 mots) comportera une brève description des projet, l'identification des stratégies et outils, ainsi qu'une discussion à portée générale. Ce travail individuel comptera pour 40 % de la note finale et sera remis **au plus tard le lundi 8 mars**. Tout retard sera pénalisé à raison de 5 % par journée.

Le deuxième volet consistera en un travail d'équipe (max. 3 ou 4 étudiants par équipe) et portera sur un **projet québécois récent** (moins de 10 ans), complété ou en cours, qu'on présentera et contextualisera dans ses grandes lignes et dont on décrira et analysera les diverses facettes de sa planification et de sa mise en œuvre en termes de stratégie privilégiée et de moyens mobilisés. Ce second travail sera l'objet d'une présentation en classe (**séances des 19 et 26 avril**) et comptera pour 60 % de la note finale (25 % pour la présentation et 35 % pour le rapport d'équipe, la présentation Power Point (ou l'équivalent) doit avoir été déposée sur StudiUM **avant le début de la séance du 19 avril**. Le rapport doit être remis au plus tard le 30 avril. Tout retard sera pénalisé à raison de 10 % par journée de retard.

ÉVALUATION DE L'ENSEIGNEMENT

La date retenue pour l'évaluation en ligne de l'enseignement pour le cours URB 6291 est le **29 mars**.

INTÉGRITÉ, FRAUDE ET PLAGIAT

L'étudiant est invité à consulter le site

<http://www.integrite.umontreal.ca/>

Le **Règlement disciplinaire sur le plagiat ou la fraude concernant les étudiants** y est présenté de même qu'une documentation relative aux normes en vigueur pour la présentation des travaux et des conseils pertinents.

SOUTIEN AUX ÉTUDIANTS EN SITUATION DE HANDICAP

L'Université de Montréal offre des services de soutien aux étudiants en situation de handicap, dont des mesures d'accommodement à un examen. Les étudiants désirant se prévaloir de ces services doivent s'inscrire auprès du Service d'aide aux étudiants (SAE)

<http://www.bsesh.umontreal.ca/accueil/index.htm>

RÉFÉRENCES

Aubin, Henry (1977) *Les vrais propriétaires de Montréal*, L'Étincelle.

Ballon, Hilary et Kenneth T. Jackson (2005) *Robert Moses and the Modern City: the Transformation of New York*, W. W. Norton & Co.

Beaudet, Gérard et Richard Shearmur (2019) *L'innovation municipale : Sortir des sentiers battus*, Presses de l'Université de Montréal.

Beaudet, Gérard (2017) *Comment le vieux Terrebonne est devenu le Vieux-Terrebonne; l'urbanisme face au défi patrimonial*, Éditions GID.

Bédard, Mario et Sandra Breux (2011/12) « Non-lieux et grands projets urbains. Une inéluctable équation ? Perspectives théoriques et propositions analytiques », *Annales de géographie*, N° 678, p. 135-156.

Bourdin, Alain et Joël Idt (dir.) (2016) *L'urbanisme des modèles : Références, benchmarking et bonnes pratiques*, L'Aube.

Caron, Alain (1995) *La prise de décision en urbanisme*, Direction générale de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire du ministère des Affaires municipales, Publications du Québec.

<http://www.mamrot.gouv.qc.ca/amenagement-du-territoire/guide-la-prise-de-decision-en-urbanisme/avant-propos/>

Christin, Pierre et Olivier Balez (2014) *Robert Moses, le maître caché de New York*, Glénat.

Collectif (2015) Dossier Collectivités nouvelles, *Urbanité*, printemps 2015.

<http://www.ouq.qc.ca/publications/urbanite/urbanite-2002-2014>

Coucier, Sabine, 2005) « Vers une définition du projet urbain, la planification du réaménagement du Vieux-Port de Montréal », *Canadian Journal of Urban Research, supp. Canadian Planning and Policy*, Vol. 14, N° 1, p. 57-80. <http://search.proquest.com/docview/208716879?pq-origsite=gscholar>

Décarie, Jean et Gilles Boileau (1983) « Le projet Archipel : une réflexion et une discussion géographiques », *Cahiers de géographie du Québec*, Vol. 27, N° 71, p. 323–340.

Des Cars, Jean et Pierre Pinon (dir.) (1998) *Paris•Hausmann*, Éditions du Pavillon de l'Arsenal.

Drouin, Martin (2005) *Le combat du patrimoine à Montréal (1973-2003)*, Presses de l'Université du Québec.

Gehl, Jan et Brigitte Svarre (2019) *La vie dans l'espace public : comment l'étudier ?* Écosociété.

Gratz, Roberta Brandes (2011) *The Battle for Gotham : New York in the Shadow of Robert Moses and Jane Jacobs*, Nation Book.

Hubert, Michel, Paul Lewis et Michel Max Raynaud (dir.) (2014) *Les grands projets urbains : territoires, acteurs et stratégies*, Presses de l'Université de Montréal.

Linteau, Paul-André (1981) *Maison neuve. Comment des promoteurs fabriquent une ville (1883-1918)*, Boréal.

Lorimer, James (1981) *La cité des promoteurs*, Boréal.

Lortie, André (2004) *Les années 60 : Montréal voit grand*, CCA et Douglas & McIntyre Publishing Group.

Masbouni, Ariella (dir.) (2011) *Birmingham : faire la ville en partenariat*, Parenthèses.

Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT), *Documentation*.

Documents traitent de différents aspects d'aménagement du territoire et d'urbanisme. Ils s'adressent principalement aux intervenants du domaine municipal, mais ils permettent aussi aux citoyens de mettre à jour l'information qui les intéresse plus particulièrement.

<http://www.mamrot.gouv.qc.ca/amenagement-du-territoire/documentation/>

Ordre des urbanistes du Québec (2008-auj.) *Revue Urbanité*. <https://ouq.qc.ca/revues/>

Prost, Robert (2014) *Pratiques de projet en architecture*, Infolio, coll. Archigraphy.

Raynaud, Michel M. et Pauline Wolff (2012) *Design urbain : approches théoriques*, Notes de recherche, Observatoire Ivanhoé-Cambridge du développement urbain et immobilier.

Vol. 1 : Approches historique et conceptuelle (<http://observatoire-ivanhoe-cambridge.umontreal.ca/Publications/DU-vol1-final-avril-2012.pdf>);

Vol. 2 : Fondements de l'Urban Design (<http://observatoire-ivanhoe-cambridge.umontreal.ca/Publications/DU-vol2-final-avril-2012.pdf>)

Rivest, Martin (2010) *Persister persuade; 90 ans d'histoire, 1919-2009*, Union des municipalités du Québec.

Service d'urbanisme (1967) *Montréal, horizon 2000*, Ville de Montréal. En ligne, https://www.youtube.com/watch?v=_VH_bkK_gpU

Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) *Publications et rapports*. <https://www03.cmhc-schl.gc.ca/catalog/productList.cfm?cat=123&lang=fr&fr=1420397280676>

Terrin, Jean-Jacques (2014) *Le projet du projet; concevoir la ville contemporaine*, Parenthèses.

Union des municipalités du Québec (2012) *Livre blanc municipal : l'avenir a un lieu*. <http://www.livreblancmunicipal.ca/fr/les-publications/>

Union des municipalités du Québec (2010) *La boîte à outils. Répertoire des ressources pertinentes aux démarches de revitalisation*. http://www.umq.qc.ca/uploads/files/pub_autres/boite_outils_repertoire_revitalisation.pdf

Ville de Montréal (n.d.) *MONTRÉAL / ESPACE POUR CRÉER ET RÉUSSIR* <https://ocpm.qc.ca/sites/ocpm.qc.ca/files/pdf/P70/5a1d.pdf>

Vivre en ville (2017) *Réussir l'habitat dense*.

Vivre en ville (2016) *Croître sans s'étaler. Où et comment reconstruire la ville sur elle-même*.

Vivre en ville (2014) *Retisser la ville : [Ré]articuler urbanisation, densification et transport*.